

AGENDA

5 MARS

BRADERIE D'HIVER

L'Union Familiale organise une grande braderie d'hiver (vêtements, livres, image, son, CD, linge de maison...) de 10 h à 17 h dans les locaux de l'association, rue des écoles.

11 MARS

CONCERT POP-ROCK

Le Théâtre de l'Union Familiale vous propose un concert avec en première partie le groupe "Wind of panic" puis Ben Lorka et ses musiciens. Entrée 10 €, -18ans 6 euros et gratuit pour les -de 12 ans.

9 rue des écoles à Ezanville.

<http://theatre.uf.free.fr>



18 MARS

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE

Professeur de piano bien connu des Ezanvillois, Xavier Vezzoli est également chercheur musicologue et biographe de Frédéric Chopin et de George Sand. Il donnera une conférence à l'association Loisirs et Culture et dédicacera son livre le samedi 18 mars à 15 h.

Rens : Loisirs et Culture au 01 93 35 12 15.



26 MARS

KARAOKÉ

L'Union Familiale organise un karaoké à 15 h dans son théâtre au 9 rue des écoles.

Entrée 8 € au profit de l'association. theatre.uf.free.fr

31 MARS

SPECTACLE D'HUMOUR MUSICAL

Pour la 11^e année consécutive le Lions Club, dont la section Ezanville-Ecouen, a le plaisir d'organiser un spectacle au bénéfice de trois associations locales (T'EMAO - Espoir du Val d'Oise - Solidarité pour Esteban).

Cette année, la compagnie Swing'Hommes présentera "Beethoven ce manouche", un spectacle d'humour musical le vendredi 31 mars à 19 h 30 au théâtre Silvia Monfort, 12 rue Pasteur à St-Brice-sous-Forêt.

Participation : 25 euros.

Contact : M. Potvin - 06 87 39 55 19

JEUNESSE

LA VILLE MET EN PLACE UN SERVICE MUNICIPAL POUR LES 16/20 ANS

Depuis le mois de février dernier, la Ville, en partenariat avec l'association La main solidaire, a ouvert une nouvelle structure en direction des jeunes de 16 à 20 ans, rue Fleming.



En échange d'une adhésion annuelle de cinq euros, les jeunes ézanvillois ont la possibilité de bénéficier d'une aide administrative et d'un accueil pour échanger et monter des projets personnels et de groupe. Des animations pendant les vacances scolaires sont également proposées ainsi que des sorties mensuelles financées à 50 % par la Ville.

Aide administrative

Des permanences sont organisées le lundi et le mercredi de 9 h à 13 h afin d'aider les 16/20 ans à gérer leurs démarches administratives et leur recherche d'emploi ou de stage. Une aide leur est apportée afin de rédiger correctement leur CV et leur lettre de motivation.

Accueil libre

Le mardi et le jeudi, de 16 h 30 à 19 h, les jeunes peuvent se retrouver au local pour se réunir et échanger. Ils ont également l'opportunité de travailler sur des projets communs (fête de la famille, chantiers jeunes...) ou sur des projets personnels. C'est également un



temps pour organiser la sortie mensuelle du vendredi soir de 18 h 30 à 22 h.

Sorties et animations

Pendant les vacances d'hiver, plus de dix jeunes se sont approprié les locaux en les aménageant à leurs goûts, encadrés par deux animateurs de la Ville. Durant la semaine, deux jours étaient réservés aux sorties (cinéma, bowling, snookball...) et le reste du temps était réparti entre des activités sur place, les permanences administratives et l'accompagnement de projets personnels.

RENSEIGNEMENTS

Service 16/20 ans, rue Fleming.
Bruno Matias - 06 88 43 75 94

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Dans mon édito du mois de février 2016, je vous informais de la construction d'une maison médicale, place de la République, dans les anciens établissements Lenoir. Ces travaux devaient se terminer fin 2016. Bien entendu, comme dans la plupart des travaux de construction ou de réhabilitation, il y a eu du retard et ce chantier n'est pas terminé. Nous avons reçu le propriétaire des lieux qui a promis d'aménager au moins la partie cabinet médical et le logement correspondant. Ainsi, début mars, un médecin généraliste doit s'installer et commencer à recevoir des patients. Par la suite, une infirmière et deux autres professionnels de santé arriveront au fur et à mesure de la livraison des locaux. Nous sommes heureux d'accueillir ce nouveau médecin généraliste après un an de recherche. Je n'ai pas le droit de faire de publicité pour celui-ci mais j'espère que les patients seront nombreux rapidement.

Le 16 février a eu lieu en mairie une réunion à l'initiative du Directeur Régional du Foyer des Fonctionnaires et de la Famille, société qui gère le quartier HLM du Rû de Vaux. Étaient invités la Gendarmerie, moi-même et cinq familles dont les enfants posent problème aux habitants de façon récurrente. Il a été rappelé à ces familles que leurs enfants sont sous leur responsabilité quand ceux-ci sont mineurs mais également quand ils sont majeurs, puisqu'ils sont hébergés chez leurs parents, titulaires d'un bail de location. Les conséquences du non-respect des règles de la vie en commun dans le quartier peuvent conduire à la rupture des baux, donc à l'expulsion des familles. Une famille est d'ailleurs arrivée à Ezanville après avoir été expulsée d'une autre ville. Le nom des adolescents et des jeunes adultes dont il a été question sont connus par les gardiens, par la Gendarmerie et par moi-même, sans que nous nous soyons concertés. Malgré cela, certains parents prétendent ne pas être au courant du comportement de leurs enfants. Un rappel à l'ordre était nécessaire et ne sera pas sans suite si la situation perdure.

Le mois prochain, j'aborderai dans ces lignes la grogne exprimée dans le cadre de l'Association des Maires de France (AMF). Cela concerne les obligations de plus en plus contraignantes auxquelles sont soumises les communes de la part de l'État. Les transferts de responsabilité vers les communes, sans bien entendu le financement, la prolifération et l'instabilité normative. J'essayerai aussi de vous donner quelques informations sur le spectaculaire chantier de travaux publics en cours de réalisation à la Croix verte.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 013412 99 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



VIE LOCALE

VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ
ONT BESOIN DE VOUS!

Vous l'avez très certainement remarqué, depuis quelques mois, notre commune vit une transformation de son paysage commercial, notamment en centre-ville, avec des commerces qui pour certains malheureusement disparaissent, d'autres qui sont repris et d'autres qui apparaissent. Un point sur la situation dans ce dossier consacré au commerce local ézanvillois.

L'équipe municipale est très attachée à maintenir et même renforcer l'offre commerciale, qui est un poumon essentiel à la dynamique de notre ville. Afin qu'Ezanville reste une ville familiale où il fait bon vivre, il est important que chacun d'entre nous fasse l'effort, en fonction de ses capacités, de faire travailler les entreprises et les commerces de proximité.

DES PARTENAIRES ESSENTIELS POUR...

...Une offre diversifiée - à titre individuel, les entreprises et commerces ézanvillois se mobilisent chaque jour, à travers leurs nombreux services, pour dynamiser notre ville. Boulangerie, boucherie, coiffeur, laverie, restaurant, épicerie, café, banque, fleuriste, ameublement... tout est à portée de la main!

...Des infrastructures entretenues et renouvelées - En payant les cotisations foncières des entreprises (ancienne taxe professionnelle), elles participent pleinement au financement de nombreuses infrastructures municipales (portées parfois par la communauté d'agglomération) qui vous sont utiles au

quotidien comme les équipements sportifs ou la vidéo surveillance et bien d'autres services encore.

...L'emploi - Ces entreprises créent également de nombreux emplois locaux et travaillent en symbiose avec les collectivités territoriales pour favoriser cet emploi local.

...L'animation de la ville - Plus directement, au travers de manifestations ponctuelles comme la brocante, le marché de Noël ou la chasse aux œufs, les entreprises soutiennent l'équipe municipale pour organiser ces festivités et faire bouger la ville malgré parfois le contexte difficile du plan Vigipirate.

...Les associations sportives - Les entreprises sont également présentes dans le soutien au fonctionnement des activités sportives en fournissant par exemple des maillots ou en cofinçant des moyens de transport à nos valeureuses équipes sportives.

Il est donc primordial de soutenir les entreprises locales en les faisant travailler pour continuer à bénéficier de ces avantages.

DE LA PROXIMITÉ ET DE LA QUALITÉ

Les commerces du centre-ville sont cernés par les grandes surfaces voisines et ont décidé de réagir en proposant des produits et services d'une qualité incomparable à des prix très concurrentiels.

Ainsi quelques spécialistes des métiers de bouche (alimentation, boucherie, boulangerie) se sont réunis afin de pouvoir vous livrer vos achats à domicile sans frais supplémentaire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux.

Une étude de consommation réalisée dernièrement par notre Communauté d'Agglomération Plaine Vallée nous a permis de constater que les Ezanvillois étaient attachés à leurs commerces de proximité, mais ne faisaient pas toujours l'effort de s'y rendre régulièrement.

Il y a plusieurs raisons à ce phénomène, telles que les consommateurs qui travaillent hors de la ville et qui ont parfois de grands trajets quotidiens pour se rendre à leur travail ou des consommateurs qui privilégient les achats via Internet. À ces derniers, nous les alertons sur les prix qui a priori paraissent alléchants, mais qui lorsque vous y ajoutez les frais de transport voire les frais de renvoi en cas d'insatisfaction, vous coûtent bien plus chers (sans compter les désagréments). Également, veillez bien à

comparer la qualité des produits achetés qui sont souvent des produits spécialement fabriqués dans des pays moins développés pour la vente à bas prix et donc d'une qualité nettement inférieure.

Enfin, malgré les innombrables recommandations, nous vous rappelons qu'il est très important de veiller à la sécurisation de vos paiements en ligne car les arnaques s'amplifient chaque jour.

Pour celles et ceux dont les horaires sont parfois très étendus, sachez que les commerces vous accueillent 6 voire 7 jours par semaine et que certains restent ouverts tard le soir.

DES COMMERCES ACCESSIBLES À TOUT LE MONDE ET EN RÈGLE

Les entreprises recevant du public ont également travaillé sur le projet national « Ad'AP » (agendas d'accessibilité programmée) pour favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Dès cette année, toutes les structures recevant de la clientèle seront en parfaite conformité (voire au-delà).

En matière de réglementation, l'équipe municipale veille particulièrement au respect des textes en vigueur. À ce sujet, un nouvel arrêté

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

- **Rue Gallicher :** nouveaux gérants de la boulangerie « Piérol », épicerie « Royal market », agence de services à la personne « Axeo », assurances « Allianz ».
- **Grande rue :** reprise en cours du « Café du commerce ».
- **Zone commerciale du Val d'Ezanville :** magasin « Atlas », « Schmidt », « Peips spa » et « Mobilier de France ».
- **Rue de la marne :** reprise du « i resto » et de la pizzeria « l'Empire ».
- **Du côté du quartier de la justice :** « Seven pizza ».
- **Service de coiffure et beauté Bio à domicile :** « Natural coiffure »
06 60 52 77 46.

municipal a été publié visant à mieux maîtriser la vente d'alcools notamment le soir et renforcer le contrôle des ventes aux mineurs.

Commerces ambulants

Afin de diversifier l'offre aux Ezanvillois, l'équipe municipale a travaillé sur l'organisation des commerces ambulants, en concertation avec les commerces sédentaires locaux. Une réglementation stricte visant d'une part à maîtriser les types de commerces et d'autre part à protéger le plus possible les riverains des nuisances a été mise en place.

Seuls les commerçants ambulants habilités par la Mairie disposent donc d'une autorisation pour s'installer sur notre territoire avec une période dite de « test de marché » afin de pouvoir mesurer l'intérêt que les consommateurs portent à telle ou telle offre supplémentaire.

Si certains comme les « food trucks » de pizzas, crêpes ou sandwiches constatent rapidement que le marché est saturé à Ezanville, d'autres font la joie des consommateurs :

- **Poissonnier de Dieppe :** tous les jeudis et dimanches matins sur l'arrêt-minute du centre-ville,
- **Écailler :** tous les dimanches devant le café « Le Jean Bart ».

Une étude est en cours pour encore mieux développer ce type d'offres commerciales, tout en encadrant ces activités et en respectant l'environnement.



Depuis plusieurs années, la Ville convie tous les commerçants ezanvillois à venir partager en mairie la traditionnelle galette des rois. L'occasion pour le Maire et son équipe, notamment Yves Kerscaven, adjoint en charge du Développement économique (photo ci-contre, au centre), de rencontrer et d'échanger avec ces partenaires locaux indispensables. Cette année, la galette a été offerte par la boulangerie Da Mota.



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017 VALIDÉ PAR LA COMMISSION DES FINANCES

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a été présenté en commission des finances le 21 février dernier et lors du Conseil municipal du 2 mars. Il présente un état économique général et définit les grandes tendances du budget communal de l'année à venir.

L'élaboration du budget primitif 2017 s'inscrit dans la continuité de la baisse historique des dotations de l'État engagée en 2014 sur la base d'un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les dépenses publiques.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF): principale subvention de l'État aux Collectivités, son montant a baissé en 2016 de 16.34 % rapport au montant perçu en 2015.

La fiscalité locale directe: En 2015 et 2016, nous avons réussi à équilibrer le budget sans augmenter les taux communaux. Continuer à ne pas augmenter les taux de fiscalité locale directe ferait perdre des recettes en 2017 mais également les années suivantes. C'est pourquoi il est envisagé une augmentation modérée des impôts locaux.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

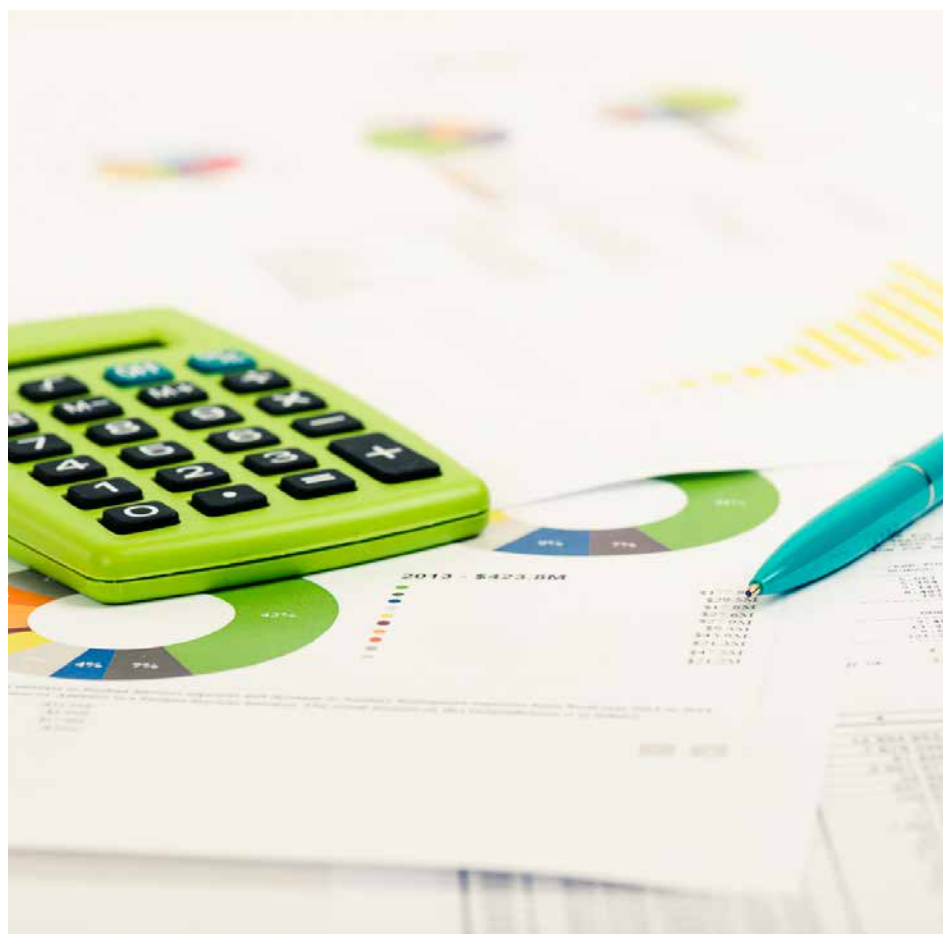
Masse salariale: grâce à une gestion rigoureuse, les dépenses ont été maîtrisées et stabilisées au même niveau que 2015 avec 60.99 % de part de masse salariale dans les dépenses réelles de fonctionnement. Cela a nécessité d'importants efforts de la part des services municipaux car le périmètre des services proposés à la population est resté constant.

Les charges à caractère général et de gestion courante: Cette année une rationalisation des coûts va être opérée dans le domaine de l'équipement téléphonique tant au niveau du matériel que des contrats. Le parc automobile sera renouvelé par tranche sans en augmenter le nombre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Autofinancement: Les investissements sont, comme ailleurs, portés par l'autofinancement qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Mais les communes peinent à dégager un autofinancement suffisant.

Subventions: Des subventions d'aide à l'investissement sont octroyées par l'État, la Région et le Département mais elles sont de plus en plus difficiles à obtenir. En général elles sont allouées pour de nouvelles opérations et ne sont pas attribuées pour financer les travaux qui intéressent au quotidien les Ezanvillois (trottoirs, entretien des écoles...).



Emprunt: La dernière source de financement réside donc dans l'emprunt. L'encours de la dette est sécurisé: Il ne comprend aucun emprunt toxique et 83 % de l'encours est à taux fixe. La structure ne présente donc aucun risque de dérapage financier. Les ratios de la Ville sont très bien situés et nettement inférieurs à la moyenne de sa strate. L'encours de dette rapporté à la population pour les communes de 3500 à moins de 10000 habitants est de 907 € (dernière moyenne nationale connue à ce jour – source DGFIP; comptes de gestion 2013; calcul DGCL) alors qu'à Ezanville il était de 272 € en 2016. Au regard de ces éléments la Ville est en mesure d'obtenir facilement des financements bancaires.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Voirie: La priorité en 2017 sera donnée à la réfection de la voirie (trottoirs, parkings, zones pavées, chaussées,...).

Construction d'un nouveau local pour accueillir les jeunes de 16 à 20 ans et les familles: Le nouveau lieu d'implantation du service se situe à proximité du groupe scolaire Paul Fort et du city parc. Le financement de ce nouveau bâtiment est assuré en partie par la vente du terrain de la rue Fleming.

PERSPECTIVES AU-DELÀ DE 2017?

RPA: transfert vers un gestionnaire spécialisé effectif au printemps 2017.

Église: travaux structurels (stopper le tassement des fondations entraînant une fissure de la voûte du chœur) et réfection de la toiture comprenant la charpente et les tuiles.

Centre culturel: préparation du dossier d'aménagement du centre culturel qui se trouvera dans les locaux de la Ferme rue de l'église occupés actuellement par HAARP (photo ci-dessous).



ACTUALITÉS

Concours de scrabble scolaire

Samedi 21 janvier a eu lieu la finale locale du concours de scrabble scolaire à Ezanville. 41 élèves élémentaires y ont participé : 21 élèves de CM2, 16 de CM1 et 4 de CE2. Trois villes étaient représentées : la ville d'Ezanville, la ville de Domont et celle de Nointel.

14 h, le concours a débuté par une petite initiation au jeu afin que les enfants ne sachant pas jouer, apprennent. Après cela, la partie officielle en 8 coups a commencé.

Les récompenses ont été décernées par 2 élus municipaux : le 1er adjoint, Monsieur Grégoire et l'adjoint en charge des associations Monsieur Le Pierre. Pour cette nouvelle édition, ce sont les CM2 qui ont monopolisé le podium. Le vainqueur est Johan DROMEL (Nointel – École Jean II de Turmenyes), Neila BENSIDHOUM (Domont – École Jean Moulin) termine en seconde position et Farès MEHENNI (Ezanville – École des Bourguignons) clôture ce podium.

Du côté des CM1, les 3 premiers décrochent les 4^e, 11^e et 17^e places du classement général : Emma GARNIER (Ezanville – École des Bourguignons) 1^{ère} CM1, Léna YILDIZ (Domont – École Jean Moulin) termine 2^e et Julien CHAHED (Domont – École Jean Moulin) finit à la 3^e place.

Quant à Maxime KYHENG, 1^{er} CE2, il était à deux doigts de se hisser sur le podium des CM1 ! Il est en effet 18^e du général.

Tous les participants étaient fiers et avaient tous le sourire durant ce moment passé ensemble. Il reste encore plusieurs finales locales à disputer. C'est sur la base du classement général de l'ensemble des finales locales qu'une seconde série de qualifiés sera appelée à poursuivre l'aventure.



Patinage artistique : une Ezanvilloise se hisse au sommet

Le 17 décembre dernier, Laurine Lecavelier (au milieu sur la photo), 20 ans, a réalisé l'exploit : devenir la première patineuse valdoisienne, depuis 1988, à remporter les Championnats de France. Originaire d'Ezanville, la jeune femme a offert de magnifiques prestations lors de ces Championnats de France 2016, en interprétant la gracieuse Sandy Olson, l'héroïne du film « Grease ». De par sa maîtrise et son élégance, notre patineuse a réussi à surclasser la triple tenante du titre et s'est emparée de la première marche du podium. Des titres et des récompenses que Laurine collectionne puisque qu'elle a par ailleurs remporté les Master's 2016 à Villard de Lans (Senior Dames), terminé 3^e de la Coupe Internationale de Nice, et 6^e du Grand Prix de France ISU. Elle a également gagné la Golden Bear de Zagreb. L'année 2017 débute tout aussi bien avec une superbe 5^e place aux Championnats d'Europe (Ostrava, Rep Tchèque) le 24 janvier dernier après un programme court sans faute, et un programme libre de haut niveau. Avec 188,10 points, Laurine améliore, pour la 3^e fois cette année, son Record de France de Patinage Artistique Femmes Senior. Toujours licenciée à Garges les Gonesse, club où elle a patiné, coachée par Katia Lemaire pendant plus de 15 ans, Laurine LECAVELIER s'entraîne actuellement avec Katia Gentelet à Nice. Nous adressons nos félicitations à notre championne et lui souhaitons bonne chance pour la suite !



Pour voir et revoir les prestations de Laurine aux Championnats d'Europe :

Programme court : <https://youtu.be/Msn3wiUBItA>

Programme Libre : <https://youtu.be/YuRPvI7zyGs>

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

L'un de nos conseillers municipaux vient de démissionner. Il était un des plus anciens membres de ce Conseil municipal car il y siégeait depuis 16 ans. Malheureusement pour lui, ce fut 16 ans d'opposition. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de conseillers municipaux qui auraient accepté de tenir ce rôle ingrat aussi longtemps.

Nous devons donc le féliciter et le remercier d'avoir participé aux débats, d'avoir toujours clairement donné son avis, celui d'un Ezanvillois aimant sa ville. Les membres de la majorité du Conseil municipal remercient Paul Augot pour son investissement.

Bien vivre à Ezanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Merci à Paul AUGOT

Nous, Philippe DEMARET, Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS et Brigitte ROYER, tenons à remercier notre co-listier Paul AUGOT qui a présenté sa démission au conseil municipal du 26 janvier 2017, en raison de problèmes de santé. Nous saluons son engagement sans faille et publions ici, pour lui rendre publiquement hommage, quelques extraits de sa lettre de démission lue à cette occasion.

"Chacun sait, même si tout le monde ne partage pas mes convictions, combien je suis attaché à la vie communale. Mes collègues, élus municipaux de "Une équipe unie pour une nouvelle énergie" savent combien je suis attaché à la vie sociale, locale et nationale.

Je leur témoigne à cette occasion tout ce qu'a pu m'apporter la Solidarité, l'opiniâtreté qui a toujours animé nos actions et interventions diverses sans être affectées par de multiples attaques répétées de certains élus de la majorité municipale, notamment dans les termes de "Socialo Communistes".

Pour ma part, je suis fier de cette qualité de communiste qui m'a fait mener de nombreux combats progressistes pour les problèmes sociétaux, syndicaux, de gestion démocratique municipale et qui me motivent toujours au-delà de cette démission ; Mon engagement s'est manifesté à Ezanville depuis 1971 en conduisant deux fois une liste de gauche aux élections municipales, candidat à une élection cantonale puis candidat en qualité de conseiller à plusieurs reprises sans être élu puisque la proportionnelle n'existait pas. Enfin, conseiller municipal élu depuis 16 ans grâce à la proportionnelle".

Nous accueillons donc Nadia GOSMANT qui rejoint notre groupe pour assumer le rôle difficile de conseillère municipale d'opposition, si important dans une démocratie.

Nous savons que Paul continuera, dans la mesure de ses moyens, à œuvrer pour l'intérêt général.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

L'an dernier, nous avons déjà évoqué le problème des stationnements dans notre commune et à notre connaissance, il ne semble pas qu'une quelconque étude de circulation n'ait été réalisée depuis.

Certes, il s'agit d'un problème plus général, qui touche toutes les communes urbanisées, conséquence de l'augmentation progressive du parc automobile et du manque de civilité de certains, qui utilisent désormais la rue pour stationner, après avoir discrètement créé une pièce à vivre dans leur garage, ou encore après avoir revendu le box qui était couplé à leur appartement.

De plus, il est prévisible qu'avec l'évolution des règles d'urbanisme et la multiplication de nouvelles constructions, la situation risque encore d'empirer. Ainsi, il est maintenant fréquent de voir se bâtir plusieurs logements sur des parcelles inférieures à 1000 m², dans le parfait respect du COS (Coefficient d'occupation des sols), qui varie selon le classement de la zone où se situe la propriété.

Beaucoup d'Ezanvillois nous ont faits part de leur inquiétude à ce sujet (notamment rue du chemin vert). Ils redoutent une dégradation de leur qualité de vie et de l'aspect de leur commune, le problème de stationnement en étant la partie visible et la conséquence directe.

Il y a donc urgence à vérifier si les contrôles sont bien réalisés, afin de faire correctement respecter la réglementation et de déclencher ou de maintenir, une pression contre les incivilités et les écarts par rapport aux règles d'urbanisme, ce qui, d'ailleurs, ne sera pas très bien perçu par tous.

Espérons que la majorité municipale fera entendre notre inquiétude à ce sujet et qu'elle en tiendra compte lors de l'acceptation des nouveaux permis de construire.

Ezanville notre ville

2 février

Fête des anniversaires à la RPA



6 février

Journée jeux vidéo à la bibliothèque pour les enfants de la Maison de l'Enfance



10 février

Vacances aux accueils de loisirs.



CARNET

DÉCEMBRE

Décès

Claude Audinet, Françoise Gallas.

JANVIER

Naissances

Nolan Martins Bupto, Nathan Nicod, Kawlys Oueslati.

Décès

Thierry Lebas, Marcelle Roussel.

La municipalité tient à rendre hommage au Gendarme originaire d'Ezanville **Florian Gustave**, décédé en service le 23 décembre dernier, à l'âge de 25 ans.



FÉVRIER

Naissances

Sacha Haustête, Ayleen Ait Said, Enzo Barcelo, Rachel et Timaël Diril, Sara Gherairi, Sarah Tedjani, Baptiste Yanan.

Décès

Marie Rafaitin, Claude Le Page.

Modification des horaires de La Poste

Afin de s'adapter à l'évolution de la clientèle, les horaires du bureau de poste situé au 1, rue Gallicher sont modifiés à partir du mois d'avril. Les opérations courrier et colis, le retrait des instances colis et lettres recommandées et les opérations financières pourront être réalisées **du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.**

Les conseillers bancaires sont disponibles sur rendez-vous au bureau de poste d'Ezanville; prise de rendez-vous au 09 69 39 00 01 (appel non surtaxé – numéro dédié à la prise de rendez-vous).

www.laposte.fr ou www.labanquepostale.fr

Les Ateliers de la créa: faites de votre projet une réalité!

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée propose 7 ateliers thématiques (réaliser son étude de marché, comment aborder son banquier, séduire et convaincre vos clients...) destinés à tous les porteurs de projet de l'Agglomération de janvier à juin 2017.

Inscriptions et renseignements:

Espace Entreprendre Plaine Vallée - creation.entreprise@agglo-plainevallee.fr
www.agglo-plainevallee.fr

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité dans le Val-d'Oise

Depuis le 22 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques.

Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département du Val-d'Oise équipée d'un dispositif de recueil (Domont et Ecouen sont les mairies les plus proches), et non plus obligatoirement dans sa commune de résidence. Dès le 1^{er} avril 2017, cette possibilité sera étendue à toutes les mairies équipées d'un dispositif de recueil sur le territoire national.

À compter de cette date, il sera désormais possible pour les usagers de faire une pré-demande de carte nationale d'identité en ligne. Dans ce cas, ils n'auront plus à renseigner de formulaire papier au guichet de leur mairie. Cela permettra de réduire leur temps de passage en mairie pour le dépôt de leur dossier.

www.service-public.fr



Sortie de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ainsi, les titulaires de l'autorité parentale doivent désormais signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés. Attention, aucune démarche en mairie ni en préfecture! Pour obtenir cette autorisation, il faut remplir et imprimer le formulaire téléchargeable sur le site du service public. Il s'agit du CERFA N° 15646*01. Lors de son déplacement à l'étranger, l'enfant devra avoir sur lui, l'original du document CERFA, sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire. Ces renseignements seront à communiquer lors du contrôle aux frontières.

www.service-public.fr

Semaine du compostage

Ce printemps la distribution de compost se déroulera sur deux journées dans chacune des 4 déchèteries aux dates suivantes:

- **17 et 18 mars**, déchèteries de Bouqueval et Gonesse
- **24 et 25 mars**, déchèteries de Louvres et Sarcelles

Les habitants, munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), pourront à nouveau profiter de cette offre. Le SIGIDURS offrira 20 kg maximum de compost en sac par foyer*. En déchèterie de Louvres et de Sarcelles, il sera également proposé en vrac, pensez à vous munir d'un contenant.

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi acheter des éco-composteurs à prix réduit (10 €). Des bons de commande seront mis à la disposition des habitants résidents sur le territoire du SIGIDURS.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations), dans la limite des stocks disponibles.

